



## **219956 - Il se plaint de la délinquance de son fils influencé par de mauvais compagnons**

---

### **question**

J'ai des enfants. Deux d'entre eux sont des garçons dont le plus âgé a 13 ans et le plus jeune 9 ans. Nous nous sommes installés dans un des pays du Golfe. Et puis j'ai inscrit mon enfant dans une école. Vous n'ignorez certainement pas le niveau de dépravation qui prévaut dans les écoles, notamment par rapport à l'homosexualité.

Allah a voulu que mon fils aîné se retrouve dans le même classe deux autres élèves qui souffrent de ce mal. Ces élèves entretiennent des rapports sexuels dans les toilettes. Quand ils rejoignent leurs collègues , ils leur parlent du caractère extraordinairement agréable de leur expérience .

Mon fils en a été tellement influencé qu'il a commencé à en parler à son frère et à lui demander de se déshabiller devant lui. Ensuite, il s'est mis à le caresser avant de l'obliger à se saisir de son organe sexuel. J'ai découvert l'affaire il y a quatre jours. Et j'ai pris les mesures que voici :

1.J'ai soumis les deux parties à une enquête serrée après les avoir placées dans deux chambres séparées, et je me suis assuré à 80 pour cent grâce à la concordance des déclarations que l'affaire n'est pas allée au-delà des caresses et qu'il n'y a pas eu de contact sexuel.

2 .Après les avoir séparé, le plus jeune dort avec moi dans la grande chambre . Il ne mange plus avec son grand frère.

3.J'ai informé leur école des comportements des élèves. Une enquête est ouverte sur l'affaire. Je vais en plus, avec la permission d'Allan, transférer mon enfant dans une autre section en attendant la fin de l'année scolaire pour le retirer de l'école

4.Je me suis efforcé à bien éduquer me enfants. Ils prient, lisent le Coran et font preuve de belles mœurs que tout le monde leur reconnaît.



5. J'ai inscrit mon fils aîné dans un cours accéléré pour la mémorisation du Coran. Et je vais l'obliger à jeûner les lundis et jeudis.

J'espère recevoir votre conseil pour savoir s'il faut les envoyer chez un médecin pour procéder à un examen intime afin de vérifier leur chasteté. Faut-il solliciter à un psycho pédiatre ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Je demande à Allah de veiller sur vos enfants et de faire en sorte qu'ils vous combent de joie, et de nous aider tous à éduquer nos enfants.

Puisse Allah vous rétribuer pour l'immense effort que vous avez déployé pour les redresser. J'apprécie votre ardent désir et les louables efforts que vous avez consentis pour traiter le problème en question.

Cher frère , je vous recommande ce qui suit :

**Premièrement**, nos erreurs et faux pas découlent de notre nature humaine. Nulle n'est infaillible. Notre époque regorge de pièges alléchants. La pudeur s'y effrite et des problèmes, auparavant inconnus, surgissent et s'amplifient. Allah soit loué. Car le problème n'a pas gravement évolué. Il faut attirer l'attention de l'enfant sur le caractère odieux de l'acte et continuer de traiter son cas avec sagesse.

**Deuxièmement**, rien ne justifie leur envoi auprès d'un psycho pédiatre ou un autre médecin. Car vous pouvez, grâce à votre belle approche et votre proximité avec eux et votre connaissance de leurs besoins, réussir à débarrasser votre foyer des facteurs d'excitation sexuels comme la télévision , les films et d'autres. Vous avez bien fait de sortir votre fils aîné de la classe dans laquelle il a subi la mauvaise influence. Vous avez encore bien fait de l'inscrire dans un cours accéléré de mémorisation du Coran. Vous aurez mieux fait de l'orienter vers la pratique d'un sport qu'il aime. Cela lui permettrait d'y dépasser son énergie et vous permettrait de diversifier les



moyens d'éducation pour lui éviter l'ennui.

**Troisièmement**, je souhaite que leur séparation ne soit que provisoire et qu'ils se retrouvent quand vous serez sûr que le plus grand aura bien eu conscience de sa faute après que vous l'aurez sensibilisé sur le caractère dangereux de l'homosexualité aussi bien sur la foi que sur la santé.

Enfin, la prière reste l'arme du croyant. Mettez-vous à implorer Allah avec insistance car Il est proche et Il entend.

Allah le sait mieux..